



✳ MÉTIERS VISES

- conseiller de vente
- Vendeur
- vendeur conseil en magasin
- vendeur expert
- vendeur technique

✳ LIEUX D'EXERCICE

Le titulaire du Bac Pro Commerce peut intégrer la vie active dans les entreprises commerciales telles que :

- Les commerces de proximité
- Les supermarchés.
- Les grandes surfaces spécialisées.
- Les grands magasins.
- Les hypermarchés

✳ PUBLIC ET PRÉREQUIS

Etre âgé d'au moins 18 ans.
 Niveau 5 acquis (cap/bep)
 Autre équivalent
 Goût et aptitude pour la relation commerciale
 Projet professionnel confirmé
 Avoir une entreprise d'accueil

- ✳ Les candidats ajournés peuvent conserver pendant les 5 sessions suivantes le bénéfice des épreuves dont les notes sont égales ou supérieures à 10/20 (cf tarif)

✳ MODALITÉS-DELAIS D'ACCES

Sur dossier de candidature et pièces demandées
 Entretien individuel
 Sur devis (ci-joint CGV) /contrat de formation /convention
 Entrée en formation entre 1 et 9 mois après entretien et complétude du dossier.

✳ OBJECTIFS ET COMPÉTENCES

VISÉS

Option A : Acquérir des compétences sur l'animation et la gestion de l'espace commercial.
Option B : s'approprier les compétences permettant : d'accueillir, conseiller et vendre des produits et des services associés.
 De prospecter des clients potentiels et valoriser l'offre commerciale.
 D'obtenir le bac pro commerce et accéder à l'emploi et/ou monter en qualification.

✳ MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours magistraux – Exercices pratiques et interactifs.
 Mises en situations – Cas pratiques
 Les activités sont progressives et permettent à chacun de valoriser ses savoirs en évitant toute situation d'échec.
 Identification d'un tuteur en entreprise.
 Formation en présentiel et distanciel selon situation sanitaire

✳ MOYENS D'ENCADREMENT

5 formateurs titulaires d'un master
 3 formateurs titulaires d'une licence

✳ DURÉE

1100 heures sur 2 ans

✳ NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum : 12 - Maximum : 20

✳ DATES DE LA FORMATION

Du 01 septembre 2020 au 30 juin 2022

✳ MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

Test de Positionnement
 Evaluation en cours de formation / Examens blancs
 Relevé de notes et appréciations
 Entretien pédagogique personnalisé
 Livret de suivi pédagogique
 Date de l'examen : juin 2021
 RNCP option A n°32208 / option B n°32259

✳ CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIERE

En contrat de professionnalisation
 Formation prise en charge par les OPCA sous réserve d'acceptation et de justificatifs de présence de l'alternant.
 Financeurs publics et particuliers : sur devis.

La rémunération minimale de l'alternant est :

Age de l'apprenant	Titre ou diplôme professionnel Inférieur au bac	Titre ou diplôme supérieur au bac ou diplôme de l'enseignement supérieur
De 16 à 20 ans révolus	55% DU SMIC	65% DU SMIC
De 21 à 25 ans révolus	70% DU SMIC	80% DU SMIC
26 ans et plus	Rémunération à 85% du salaire minimum conventionnel de branche, sans pouvoir être inférieur à 100% du SMIC	

✳ LIEU

AREP ETAPLES- 30 RUE DES BERCEAUX
 62630 ETAPLES/MER

✳ NIVEAU DE PERFORMANCE ET D'ACCOMPLISSEMENT DE LA PRESTATION

2018/2019
- Taux de réussite à l'examen : 67 %
- Taux de satisfaction stagiaires : 100 % des stagiaires satisfaits par l'ensemble des formations dispensées.

✳ ACCESSIBILITE DES LOCAUX

Locaux conformes à la réglementation E.R.P. accessibles aux personnes à mobilité réduite
 Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap, tutorée par le référent handicap de la structure.

CONTACT

Marlène LANNOY /03.21.94.57.36
 Responsable pédagogique/Référente qualité
mlannoy.arep@gmail.com

30 rue des Berceaux 62630 Etaples sur mer
 N° de Siret : 44015315300018
 Dispensateur de Formation N° 31620218262
 03.21.94.57.36